



RECENSEMENT • CENSUS

Feuillets d'information relatifs au contenu du Recensement de 2026

Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : activités de la vie quotidienne

Recensement de la population de 2026

Date de diffusion : le 4 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 juillet 2025

N° 98-20-0004 au catalogue, numéro 2026009

ISBN 978-0-660-77895-2



Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : activités de la vie quotidienne

Introduction

Le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2026. Afin de maintenir la pertinence du recensement, Statistique Canada examine et évalue le contenu du questionnaire en prévision de chaque cycle de recensement. Cela comprend plusieurs étapes de mobilisation consultative, de mise à l'essai et d'évaluation des données afin de recommander le contenu du questionnaire pour le recensement.

Environ 222 000 ménages dans les collectivités partout au pays ont été sélectionnés pour participer au Test du recensement de 2024. Ce dernier a permis de déterminer si la population canadienne pouvait facilement comprendre les questions nouvelles ou modifiées qui étaient à l'étude et y répondre. La mise à l'essai du contenu du recensement permettra d'obtenir des données de grande qualité dans le cadre du Recensement de la population de 2026, qui serviront à appuyer un large éventail de programmes et de services dans les collectivités partout au pays.

Une série de feuillets d'information donne un aperçu des changements apportés au contenu du Recensement de la population de 2026, étant donné que le processus de recensement évolue constamment pour rendre compte des changements de la population canadienne et de ses caractéristiques démographiques.

Le présent feuillet d'information résume les changements apportés au contenu du Recensement de 2026 relativement aux questions sur les activités de la vie quotidienne. Les changements mis à l'essai sont présentés ci-dessous, de même que l'approche adoptée pour 2026.



Activités de la vie quotidienne

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
- Des changements mineurs ont été apportés à la formulation des questions, aux instructions qui les accompagnent et à la présentation. - En réponse aux préoccupations soulevées par l'utilisation du terme « toxicomanie » comme exemple dans la partie e) de la question, une terminologie différente a été adoptée.	- Afin d'améliorer l'accessibilité des questionnaires, des changements mineurs ont été apportés à la présentation des questions dans le questionnaire papier et des instructions supplémentaires sont maintenant incluses dans le questionnaire électronique. - Le terme « trouble lié à l'usage de substances » remplace le terme « toxicomanie » en tant qu'exemple dans la partie e) de la question. Ce nouveau terme est maintenant plus couramment utilisé par les cliniciens, le gouvernement fédéral et les organisations qui s'intéressent à la dépendance et à la santé mentale.

Pourquoi ces questions sont-elles posées?

Les questions sur les activités de la vie quotidienne fournissent des renseignements sur les personnes au Canada qui peuvent éprouver des difficultés ou un problème de santé de longue durée. Les questions sur les activités de la vie quotidienne constituent une première étape dans la détermination des personnes ayant possiblement une incapacité qui pourraient être sélectionnées pour participer à une enquête de suivi sur les personnes ayant une incapacité, l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI).

Le recensement est la seule source à grande échelle de ces données. Les renseignements provenant des questions sur les activités de la vie quotidienne sont donc essentiels à l'ECI. Les renseignements tirés de l'ECI servent à éclairer l'élaboration de politiques et de programmes par les administrations publiques et les organisations. Les personnes ayant une incapacité représentent l'un des quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. En outre, la *Loi canadienne sur l'accessibilité* a pour objectif de faire du Canada un pays exempt d'obstacles pour toutes les personnes, et en particulier celles ayant une incapacité, d'ici 2040.

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

Afin de s'assurer que le recensement mesure les grandes tendances dans la société et continue de produire des données pertinentes et de qualité, des changements de contenu ont été proposés pour le Recensement de 2026. Les consultations menées auprès des utilisateurs de données ont mis en relief l'importance grandissante de disposer de renseignements sur les activités de la vie quotidienne, compte tenu notamment du vieillissement de la population au Canada.

Les questions actuelles du recensement sur les activités de la vie quotidienne ont été ajoutées en 2016 afin de mettre en place une stratégie de mesure plus inclusive d'un vaste éventail d'incapacités.

Pour le Recensement de 2026, Statistique Canada a envisagé d'apporter des changements mineurs à la formulation et à la présentation des questions sur les activités de la vie quotidienne, y compris l'ajout de nouvelles consignes dans le questionnaire électronique et une actualisation d'un des exemples en fonction des consultations et des résultats des tests.



Tout changement apporté au contenu du recensement est analysé et examiné soigneusement avec les intervenants, et est guidé par l'avis d'experts, dans le but de maintenir la pertinence, la qualité et la couverture globales des données, d'assurer leur comparabilité au fil du temps, et de veiller au respect continu des exigences législatives et politiques. Statistique Canada travaille en étroite collaboration avec des intervenants externes comme Emploi et Développement social Canada pour élaborer le contenu du recensement.